

Réponse donnée par : CANADA

(Nom du pays ou de
l'Organisation non
gouvernementale)

Taux de croissance biennale moyenne retenu
par la Conférence générale 6,08 - 7,00 %

Question 2			OBSERVATIONS
Adéquation à l'objectif 1.2 des activités correspondant aux groupes de paragraphes du 19 C/5 approuvé énumérés dans la colonne 2. en regard de chaque thème			
marquer d'un X l'option choisie			
très satisfaisante	assez satisfaisante	pas satisfaisante	(par exemple : justification des options choisies en réponse aux questions 1 et 2, suggestions quant à des activités qui pourraient être entreprises en 1979-1980, en relation avec tel ou tel thème, etc.)
(7)	(8)	(9)	(10)
	X		01- On devrait utiliser ici la méthode des "études conjointes" afin d'élargir la participation et la rentabilité. On devrait transférer les fonds du 4040 au 4112.
	X		02- Même éparpillement inefficace de fonds. Presque tout ceci gagnerait à être mis en oeuvre par les ONG avec l'aide nécessaire de la part de l'Unesco. Nous suggérons une concentration des fonds - par exemple en biffant le 4125 et en l'incorporant au 4133.
X			03- S'applique surtout aux pays du Tiers-monde
	X		04- D'intérêt pour le Canada, particulièrement les paragraphes 4046 et 4049. Les échanges ne devraient pas se limiter à ceux prévus dans des accords, mais comprendre également des visites internationales avec escales, dans des buts précis, etc., ainsi que des études techniques en vue, par exemple, d'établir des banques de données culturelles.
	X		05- Très important mais exagérément sous-financé.
			06- 1052 à 1055 et 3020 constituent un pré-requis, de caractère éducatif, à 4040 et 4112 (très important, voir 05). La rareté de fonds de l'Unesco rend un tel impact impossible. Nous suggérons donc de biffer ces paragraphes 1052 à 1055, ainsi que 3020.
			En résumé: <u>Concentration des ressources</u> Les paragraphes 4040, 4046, 4049, 4112, 4133 sont particulièrement importants.